

Adult Learning Centres

IN MANITOBA



2003/2004 ANNUAL REPORT



MINISTER OF ADVANCED EDUCATION AND TRAINING

Room 156
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8
CANADA

The Honourable John Harvard, P.C., O.M.
Lieutenant Governor of Manitoba
Room 235, Legislative Building
450 Broadway
Winnipeg, MB R3C 0V8

May It Please Your Honour:

I have the privilege of presenting for the information of Your Honour the first Annual Report of Manitoba's Adult Learning Centres for the program year ending June 30, 2004.

Sincerely,

A handwritten signature in blue ink that reads "Diane McGifford".

Diane McGifford



Deputy Minister of Advanced Education and Training

Room 162
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

Honourable Diane McGifford
Minister of Advanced Education and Training
Room 156, Legislative Building
Winnipeg, MB R3C 0V8

Dear Minister McGifford:

I have the honour of presenting the first Annual Report for Manitoba's Adult Learning Centres. This report contains program information from July 1, 2003 to June 30, 2004.

Through accountability mechanisms underpinned by *The Adult Learning Centres Act*, the Adult Learning and Literacy branch ensures Manitoba's adult learning centres are offering effective, efficient, and adult-appropriate high school programming.

The cornerstone of successful adult learning centres is in meeting the diverse needs of adult learners while maintaining academic rigour. The Highlights section of this report provides evidence that adult learning centres and their learners are, indeed, experiencing much success.

I am very pleased with the accomplishments made by adult learning centres, adult learners, and Adult Learning and Literacy during this period.

Respectfully submitted,

A handwritten signature in dark blue ink, appearing to read 'D Botting'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Dwight Botting
A/Deputy Minister

Table of Contents

| | |
|---|---|
| I. Introduction | 1 |
| II. Highlights of ALC Programming for 2003/2004 | 1 |
| III. Registration and Funding Information for 2003/2004 | 2 |
| IV. ALC Statistical Information for 2003/2004 | 3 |

I. Introduction

Adult Learning and Literacy (ALL) of Advanced Education and Training dedicates its efforts to improving the educational and employment prospects of this province's adults by working with the deliverers of adult-appropriate high school programming offered at Manitoba's adult learning centres (ALCs).

ALL administers *The Adult Learning Centres Act*, which became effective July 1, 2003. The timeframe of July 1, 2003 – June 30, 2004 encompasses the first year of the Act's implementation. ALCs are registered on an annual basis under the Act to provide tuition-free high school credit courses using recognized principles of adult education. The *Adult Learning Centres Act – General Regulation* also came into force July 1, 2003. The Act and General Regulation establish accountability standards that ALCs meet in order to ensure public monies are being well spent and adult learners are being well served.

"I feel good about coming to the Adult Education Centre to further my education and continue my life. I can sum it all up in one word – Yahoo!"

Clarence
Skownan Adult Education Centre, Skownan

II. Highlights of ALC Programming for 2003/2004

Number of courses completed for credit

The number of high school courses completed for credit increased 5%, from 11,624 in 2002/2003 to 12,258 in 2003/2004. These credits are fulfilling adults' graduation requirements, preparing them for post-secondary studies, and enhancing their employment opportunities.

High school graduates

High school completion can be the foundation for lifelong learning and is a proven means of increasing one's earning power. The number of adults graduating from ALCs increased 24%, from 1,011 in 2002/2003 to 1,254 in 2003/2004.

Mature Student High School Diploma (MSHSD)

Manitoba adults have the option of completing a MSHSD, which is established by regulation under *The Public Schools Act*. At the Senior 4 level, adult learners meet the same course requirements and learning outcomes as school-age learners. The number of MSHSDs awarded increased 29%, from 876 in 2002/2003 to 1,133 in 2003/2004.

"When I first came to the school, I was like a little seed that had no direction. The school was like the water that helped me to grow."

Lance, Mature Grade 12 Program
Yellowquill College Inc., Winnipeg

Prior Learning Assessment and Recognition (PLAR)

PLAR provides an opportunity for adult learners to avoid unnecessary repetition of learning, enabling them to move forward with increased confidence in themselves and their abilities. Under the direction of ALL, ALCs have dramatically increased the use of PLAR in their advisory services area. The number of ALC learners who received a full or partial credit through PLAR increased 10%, from 279 in 2002/2003 to 308 in 2003/2004. The number of full or partial high school credits awarded through PLAR increased 16%, from 492 in 2002/2003 to 569 in 2003/2004.

Additionally, 140 ALC learners graduated with a high school diploma consisting of 1 or more credits partially or fully awarded through PLAR.

"I am a 25 year old, mother of four, and I never went through with my schooling. Back then, high school was not the thing to do. I have now realized that if I want to get somewhere, I have to get something going for myself."

Michelle
Kelsey Learning Centre, The Pas

Northern ALCs

In 2003/2004, Northern Manitoba was served by 3 ALC programs operating 25 sites located in the communities in which the learners live. In recognition of the unique challenges these ALCs face in providing educational opportunities to their learners, funding to this region was increased 3%, from \$1,389.0 million in 2002/2003 to \$1,426.0 million in 2003/2004. The program year of 2003/2004 also saw an increase in the number of learners and the number of courses completed.

Inner-city ALCs

ALCs located in Winnipeg's inner-city are providing residents with the opportunity to grow and prosper. The most recent addition is the Louis Riel Institute Adult Learning Centre, with programming focussed on meeting the needs of the adult Métis learner population. In Louis Riel Adult Learning Centre's inaugural year of 2003/2004, 9 learners graduated with their high school diploma.

Rural ALCs

ALCs in rural communities are helping adult learners overcome the problems created by distance and accessibility to programs. Over 2,650 learners (including approximately 1,750 women or 66%) attended 26 ALCs located across rural Manitoba. Of these, a total of 285 learners achieved their high school diploma, including 198 women (69%).

"For the first time in my life, I know that a grade twelve diploma is more than just a piece of paper; it is opportunities – mine for the taking."

Laverne
Swan River Adult Education Inc., Swan River

Aboriginal participation at ALCs

ALCs are important sites of learning for Manitoba's Aboriginal population. An average of 40% of ALC learners are Aboriginal. Out of 49 ALCs, 47 reported Aboriginal learners, with 17 ALCs indicating an Aboriginal learner population of over 50%. Three ALCs indicated that all of their learners were Aboriginal.

III. Registration and Funding Information for 2003/2004

Under *The Adult Learning Centres Act*, the registration of an ALC is done on an annual basis. Registration is subject to meeting the requirements of the Act, fulfilling the accountability requirements established by the Registrar of ALL, and having sufficient funding for the operation of an ALC.

A registered ALC may be funded wholly or partially from ALL's funding allocation, or it may be funded entirely by sources other than ALL.

ALC Funding Allocation for 2003/2004
\$13,057,900

Total Number of Registered ALCs for 2003/2004

49

Funded ALCs
48

Non-funded ALCs
1

IV. ALC Statistical Information for 2003/2004

ALCs submit statistical data to ALL on an interim and year-end basis. The gathering of statistical information is essential to the development, promotion, provision, and monitoring of adult education in Manitoba. The statistics provide a quantitative description of the ALC programs and the adult learner populations that the programs serve.

For 2003/2004, ALL received 78 site-specific Year-End Statistical Returns from 49 ALC programs.

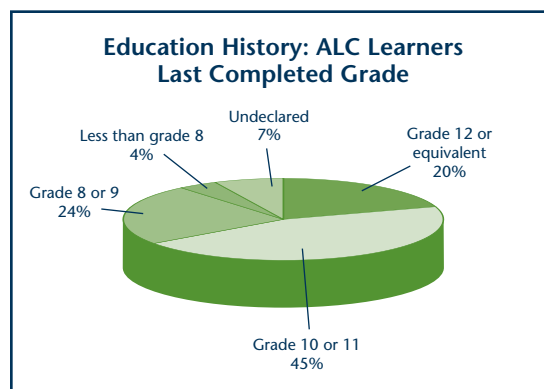
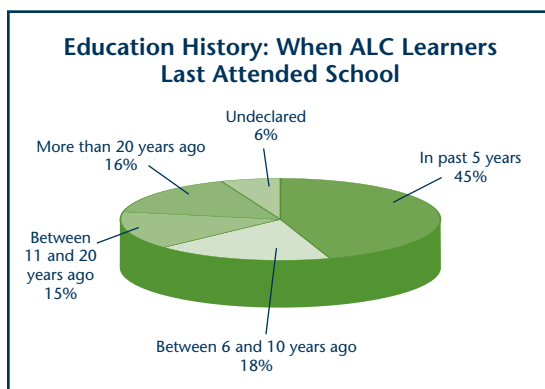
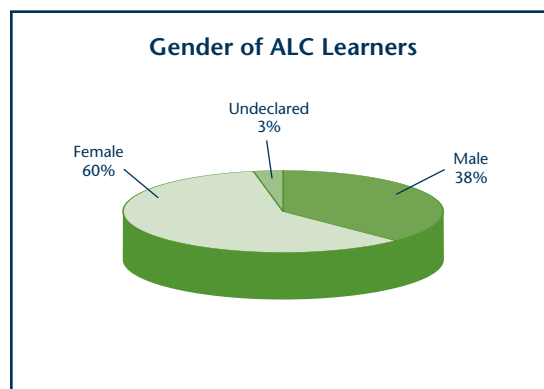
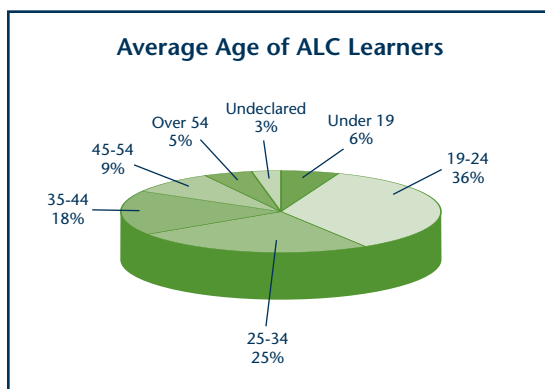
"Somewhere along the way, I decided I wanted to become a nurse....I started (the LPN course) one month after I graduated from the ALC! I'm now a nurse and love every minute of it!"

Amanda
Minnedosa Adult Learning Centre, Minnedosa

TOTAL NUMBER OF LEARNERS ATTENDING ALCs IN 2003/2004 = 9,715

Statistical Information: Age, Gender, and Education History

ALCs are required to collect from their learners the information for the categories of Age, Gender, and Education History.¹ The figures below represent the average percent of the overall adult learner population for each category.²



¹An *Undeclared* option remains available for reporting purposes.

²Because of rounding, percentages may not add up to exactly 100%.

Statistical Information: Work, Family, and Language Status

ALC learners provide information on their work, family, and language status on a self-declared basis. It appears most ALC learners are feeling comfortable providing these details; however, because of the optional nature of its collection, the information must be considered an approximation of the ALC learner population. General trends or patterns may be indicated.

"I started the program four years ago with a very low level of math and English, but my teachers always encouraged me to keep going, especially through those times when I wasn't feeling well or had family difficulties. Education has become very important to me, because I've experienced a career opportunity that would have been closed to me before. My advice to adult students—don't take on too much, don't quit. If I can do it, you can do it."

Lauri, hired full-time by Winnipeg Transit
McLeod Adult Learning Centre, Winnipeg

In 2003/2004, 40% of ALC learners were employed either part- or full-time; 16% were single parents with children under the age of 12; 7% were Employment Insurance recipients, and 16% were Social Assistance recipients. As well, 17% of ALC learners identified themselves as speakers of English as an additional language.

Overall, the statistical information confirms the diverse and complex nature of the ALC learner population.

Renseignements statistiques : Travail, famille et catégorie linguistique

Les étudiants des centres d'apprentissage pour adultes fournissent des renseignements sur leur travail, leur famille et leur catégorie linguistique. La plupart des étudiants des centres d'apprentissage pour adultes semblent disposés à fournir ces renseignements. Cependant, comme leur collecte est facultative, on doit considérer comme approximatifs les chiffres concernant les étudiants des centres d'apprentissage pour adultes. On peut, toutefois, déduire certaines tendances et caractéristiques générales.

En 2003-2004, 40 % des étudiants des centres d'apprentissage pour adultes travaillaient à temps plein ou à temps partiel, 16 % étaient chefs de famille monoparentale avec des enfants âgés de moins de 12 ans, 7 % étaient prestataires de l'assurance-emploi et 16 % étaient prestataires de l'aide sociale. Par ailleurs, 17 % des étudiants des centres d'apprentissage pour adultes ont déclaré que l'anglais n'était pas leur première langue. Globalement, les renseignements statistiques confirment la nature diverse et complexe de la clientèle des centres d'apprentissage pour adultes.

Lauri, embauchée à temps plein par la Régie des transports de la Ville de Winnipeg
 McLeod Adult Learning Centre, Winnipeg

« J'ai commencé le programme il y a quatre ans avec un niveau très bas en mathématiques et en anglais, mais mes enseignants m'ont toujours encouragée à poursuivre, en particulier lorsque je ne me sentais pas bien ou que j'avais des difficultés familiales. L'éducation est devenue très importante pour moi, car j'ai bénéficié d'une possibilité de carrière qui aurait été hors de ma portée avant. Je conseille aux étudiants adultes de ne pas trop entreprendre et de ne pas abandonner. Si j'ai pu le faire, vous pouvez le faire aussi. »

IV. Statistiques sur les centres d'apprentissage pour adultes en 2003-2004

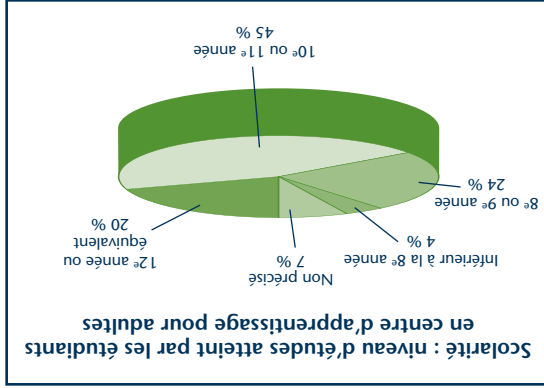
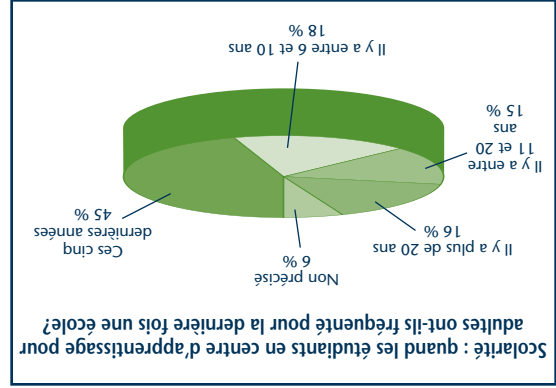
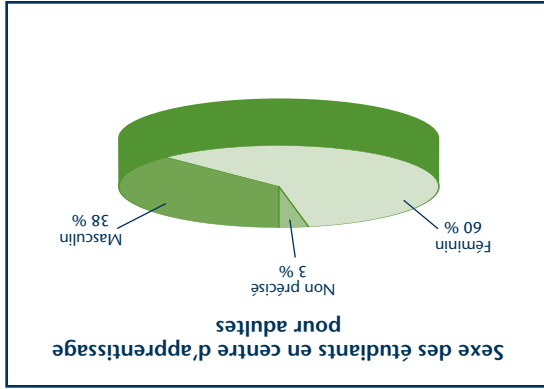
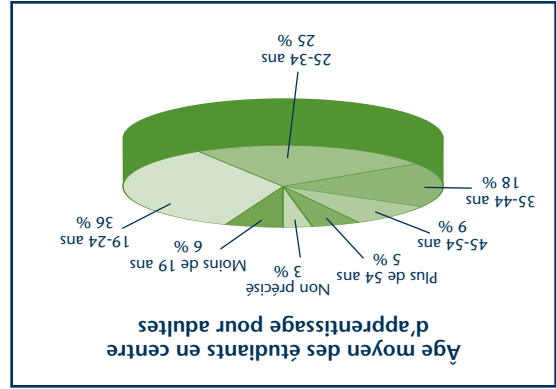
Les centres d'apprentissage pour adultes fournissent des renseignements statistiques à la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes en cours et en fin d'année. La collecte de renseignements statistiques est indispensable au développement, à la promotion, à l'offre et au suivi de programmes d'éducation pour les adultes au Manitoba. Les statistiques fournissent une description quantitative des programmes d'apprentissage pour les adultes et de leur clientèle.

En 2003-2004, les 49 centres d'apprentissage pour adultes ont fait parvenir à la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes des renseignements statistiques recueillis en fin d'année dans 78 sites d'apprentissage.

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES QUI ONT FRÉQUENTÉ UN CENTRE D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES EN 2003-2004 = 9 715

Information statistique : âge, sexe et scolarité

Les centres d'apprentissage pour adultes sont tenus de recueillir des renseignements sur l'âge, le sexe et la scolarité de leurs apprenants. Les graphiques ci-dessous représentent la proportion moyenne d'apprenants adultes par catégories. ²



² Pour des fins de communication, il existe une option qui n'est pas précise. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total n'égalé pas exactement 100.

« À un moment donné, j'ai décidé que je voulais devenir infirmière... J'ai commencé (le cours d'infirmière auxiliaire) un mois après avoir obtenu mon diplôme du centre d'apprentissage pour adultes! Je suis maintenant infirmière et je m'en réjouis tous les jours! »

Amanda
Minnedosa Adult Learning Centre, Minnedosa

| | |
|--|----|
| Centres d'apprentissage pour adultes subventionnés | 48 |
| Centres d'apprentissage pour adultes non subventionnés | 1 |
| Nombre total de centres d'apprentissage pour adultes enregistrés en 2003-2004 | |
| 49 | |

Allocation de fonds aux centres d'apprentissage pour adultes en 2003-2004
13 057 900 \$

En vertu de la Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes, l'enregistrement d'un centre d'apprentissage pour adultes se fait annuellement. Pour pouvoir s'enregistrer, un centre d'apprentissage pour adultes doit remplir les conditions énoncées dans la Loi, respecter les exigences en matière de reddition de comptes établies par le registraire de la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes, et disposer des fonds nécessaires à son fonctionnement.

Un centre d'apprentissage pour adultes enregistré peut être financé partiellement ou totalement par des subventions de la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes, ou tirer la totalité de ses revenus d'une autre source.

III. Renseignements relatifs à l'enregistrement et au financement en 2003-2004

Participation des Autochtones aux centres d'apprentissage pour adultes

Les centres d'apprentissage pour adultes constituent d'importants lieux d'apprentissage pour la population autochtone du Manitoba. En moyenne, 40 % des étudiants des centres d'apprentissage pour adultes sont Autochtones. Sur les 49 centres d'apprentissage pour adultes, 47 ont déclaré compter des étudiants autochtones et 17 ont indiqué que les Autochtones représentaient plus de 50 % de leur clientèle. Trois centres d'apprentissage pour adultes ont indiqué que tous leurs étudiants étaient Autochtones.

« Pour la première fois de ma vie, je sais qu'un diplôme d'études secondaires représente plus qu'un bout de papier; ça représente des possibilités que je dois saisir. »
Lavonne
Swan River Adult Education Inc., Swan River

Centres d'apprentissage pour adultes des régions rurales

Les centres d'apprentissage pour adultes situés dans les régions rurales aident les apprenants adultes à surmonter les problèmes d'accessibilité aux programmes causés par les distances. Au Manitoba, plus de 2 650 apprenants (dont environ 1 750 femmes, soit 66 % du total) ont fréquenté 26 centres d'apprentissage pour adultes situés en région rurale. Sur ce nombre, 285 apprenants ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, dont 198 femmes (69 %).

Les centres d'apprentissage pour adultes situés au centre-ville de Winnipeg offrent aux résidents des occasions de se perfectionner et de prospérer. L'établissement le plus récent est le Centre d'apprentissage pour adultes de l'Institut Louis-Riel, dont la programmation est axée sur les besoins des apprenants métis. À l'issue de l'année d'inauguration (2003-2004), neuf apprenants du Centre d'apprentissage pour adultes de l'Institut Louis-Riel ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires.

Centres d'apprentissage pour adultes du centre-ville

Centres d'apprentissage pour adultes du Nord

En 2003-2004, le nord du Manitoba était desservi par trois programmes d'apprentissage pour adultes fonctionnant dans 25 sites situés dans les collectivités où vivaient les apprenants. En raison des difficultés particulières éprouvées par ces centres d'apprentissage pour adultes dans leur mission d'enseignement, le financement consacré à cette région a été augmenté de 3 %, passant de 1,389 million \$ en 2002-2003 à 1,426 million \$ en 2003-2004. L'année scolaire 2003-2004 a également vu l'accroissement du nombre d'apprenants et du nombre de cours terminés.

« J'ai 25 ans, quatre enfants, et je n'ai jamais terminée ma scolarité. À l'époque, l'école secondaire n'était pas la priorité. Depuis, j'ai réalisé que si je veux arriver à quelque chose, je dois faire bouger les choses moi-même. »
Michelle
Kelsey Learning Centre, Le Pas

I. Introduction

La Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle consacre ses efforts à l'amélioration des perspectives de formation et d'emploi des adultes de la province, en travaillant avec les prestataires de programmes d'enseignement de niveau secondaire adaptés aux adultes, offerts dans les centres d'apprentissage pour adultes du Manitoba.

La Direction administre la Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2003. La période allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004 correspond à la première année de mise en œuvre de la Loi. Dans le cadre de la Loi, les centres d'apprentissage pour adultes sont enregistrés chaque année afin d'offrir gratuitement des cours à unités de niveau secondaire, en utilisant les principes reconnus dans le domaine de l'éducation des adultes. Le Règlement général sur les centres d'apprentissage pour adultes est également entré en vigueur le 1^{er} juillet 2003. La Loi et le Règlement général établissent des normes relatives à la reddition de comptes, normes que les centres d'apprentissage pour adultes suivent afin de garantir que les deniers publics sont dépensés à bon escient et que les apprenants adultes sont bien servis.

II. Faits saillants de la programmation des centres d'apprentissage pour adultes en 2003-2004

Nombre de cours à unités terminés

Le nombre de cours à unités de niveau secondaire terminés par des apprenants a augmenté de 5 %, passant de 11 624 en 2002-2003 à 12 258 en 2003-2004. En acquérant ces unités, les apprenants atteignent le niveau d'études secondaires nécessaire pour effectuer des études postsecondaires et améliorer leurs possibilités d'emploi.

Diplômes du secondaire

Le diplôme d'études secondaires peut s'avérer un point de départ pour l'apprentissage continu, et on sait qu'il sert à améliorer ses revenus. Le nombre de diplômés issus d'un centre d'apprentissage pour adultes a augmenté de 24 %, passant de 1 011 en 2002-2003 à 1 254 en 2003-2004.

Diplôme d'études secondaires pour étudiant adulte

Les adultes du Manitoba ont la possibilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires pour étudiants adultes établi en vertu d'un règlement d'application de la Loi sur les écoles publiques. Au niveau du secondaire 4, les exigences relatives aux cours et aux résultats d'apprentissage sont les mêmes pour les apprenants adultes que pour ceux d'âge scolaire. Le nombre de diplômés d'études secondaires pour étudiants adultes décrochés a augmenté de 29 %, passant de 876 en 2002-2003 à 1 133 en 2003-2004.

Évaluation et reconnaissance des acquis (ERA)

L'évaluation et la reconnaissance des acquis permettent aux apprenants adultes d'éviter la répétition inutile de certains apprentissages et d'aller de l'avant en ayant une plus grande confiance en eux-mêmes et en leurs aptitudes. Sous l'impulsion de la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes, les centres d'apprentissage pour adultes ont augmenté considérablement la part de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis dans leurs services consultatifs. Le nombre d'apprenants d'un centre d'apprentissage pour adultes qui ont reçu une unité partielle ou complète grâce à l'évaluation et la reconnaissance des acquis s'est accru de 10 %, passant de 279 en 2002-2003 à 308 en 2003-2004. Le nombre d'unités complètes ou complètes de niveau secondaire accordées dans le cadre de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis a augmenté de 16 %, passant de 492 en 2002-2003 à 569 en 2003-2004.

De plus, 140 étudiants de centres d'apprentissage pour adultes ont obtenu un diplôme d'études secondaires comprenant au moins une unité accordée partiellement ou totalement grâce à l'évaluation et la reconnaissance des acquis.

« Lorsque je suis arrivé à l'école pour la première fois, j'étais comme une jeune pousse sans tuteur. L'école était comme l'eau qui m'a aidé à grandir. »
Lance
Étudiant adulte, programme de 12^e année, Yellowquill College Inc., Winnipeg

« Je me sens encouragé de pouvoir fréquenter le centre d'éducation pour adultes dans le but de poursuivre mes études et ma vie. Je peux le résumer en un mot – yoppli! »
Clarence
Centre d'éducation pour adultes de Skowman, Skowman

Table des matières

| | |
|--|---|
| I. Introduction | 1 |
| II. Faits saillants de la programmation des centres d'apprentissage pour adultes en 2003-2004 | 1 |
| III. Renseignements relatifs à l'enregistrement et au financement en 2003-2004 | 2 |
| IV. Statistiques sur les centres d'apprentissage pour adultes en 2003-2004 | 3 |



Madame Diane McGifford
Ministre de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle
Palais législatif, bureau 156
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le premier rapport annuel sur les centres d'apprentissage pour adultes. Ce rapport contient des renseignements sur les programmes pour la période allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004.

Grâce aux mécanismes de responsabilité établis par la *Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes*, la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes s'assure que les centres d'apprentissage pour adultes offrent des programmes de niveau secondaire efficaces, efficaces et adaptés à des apprenants adultes. La réussite des centres d'apprentissage pour adultes dépend en premier lieu de leur capacité à répondre aux besoins variés des apprenants adultes tout en maintenant un haut niveau d'enseignement. La réussite incontestable des centres d'apprentissage pour adultes et de leurs apprenants est attestée dans la partie de ce rapport consacrée aux faits saillants.

Je suis très satisfait des résultats obtenus par les centres d'apprentissage pour adultes, les apprenants adultes et la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour adultes durant cette période. Veuillez recevoir, Madame la Ministre, mes respectueuses salutations.

Le sous-ministre par intérim,

Dwight Botting



**BUREAU DU MINISTRE
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

Bureau 156
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

Son Honneur l'honorable John Harvar, C.P., O.M.
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
450, Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le premier rapport annuel sur les centres d'apprentissage pour adultes du Manitoba pour l'année terminée le 30 juin 2004.

Veillez recevoir, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, mes respectueuses salutations.

La ministre,

Diane McGifford

RAPPORT ANNUEL 2003-2004



DU MANITOBA

Centres d'apprentissage pour adultes